



Élaborer un plan financier pour la prochaine génération

Comme leurs parents, Carole et Bernard Cloutier, dont la situation a été étudiée dans le numéro de septembre, Jeanne et André ont des projets de vie et des objectifs financiers qui seront plus faciles à atteindre s'ils disposent d'une bonne stratégie de placement. Leurs plans financiers doivent tenir compte de leurs rêves à court et à long terme, de leur situation fiscale et de leurs sources de revenus actuelles et futures.

Cependant, Jeanne et André se trouvent à un stade de vie différent de celui de Carole et Bernard et les recommandations qui leur seront faites seront donc axées sur un horizon prévisionnel plus long, un potentiel de revenus plus élevé et une plus grande tolérance du risque.

LA FAMILLE CLOUTIER-LEJEUNE

Jeanne Cloutier, 35 ans, et son mari Serge Lejeune, 42 ans, habitent Vancouver avec leurs trois jeunes enfants.



Tous deux travaillent et occupent des emplois bien rémunérés; le revenu annuel de leur ménage s'élève à 110 000 \$. Toutefois, dernièrement, lors d'une visite chez ses parents à Brandon, au Manitoba, Jeanne leur a confié que son mari et elle devaient améliorer la gestion de leurs finances. Carole et Bernard, qui avaient été enchantés de leur récente consultation avec leur conseiller financier, ont suggéré à Jeanne et à Serge de consulter eux aussi un conseiller financier.

De retour à Vancouver, Jeanne s'est informée auprès de ses collègues et l'une d'entre elles lui a recommandé de consulter sa conseillère financière, Marie. Celle-ci, avant de rencontrer Jeanne et Serge, leur a suggéré de dresser la liste de leurs objectifs financiers à court et à long terme. Cette liste comprenait les principaux points suivants :

- Réduire leurs dettes.
- Investir suffisamment pour s'assurer une retraite confortable et pouvoir maintenir leur niveau de vie.
- Avoir l'esprit en paix.
- Être en mesure de payer les études de leurs enfants.

Jeanne et Serge ont rencontré Marie la semaine suivante pour passer en revue leur liste et préparer ensemble un « aperçu financier » de leur situation (voir tableau).

Tout d'abord, Marie a fait ressortir les aspects positifs de la situation actuelle de Jeanne et de Serge. De toute évidence, ils disposent d'un excédent annuel de 12 590 \$ qu'ils peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs. De plus, comme trois décennies les séparent encore de l'âge de la retraite, il est fort probable que les augmentations de salaire et les promotions qu'ils obtiendront durant cette période augmenteront leurs revenus.

Avant de s'attaquer aux objectifs que ses clients se sont fixés, Marie a suggéré à Jeanne et à Serge d'ajouter quelques éléments à leur plan financier global :

- Élaborer un plan fiscal pour maximiser les déductions et réduire au minimum l'impôt à payer.
- Pour une jeune famille, il est essentiel d'avoir un testament ainsi qu'un plan successoral, et de tenir l'un et l'autre à jour, afin de pourvoir aux besoins des enfants si quelque chose arrivait à l'un des parents.

LES ENJEUX

Jeanne et Serge ont été réticents à investir dans leur REER au cours des dernières années en raison de la volatilité des marchés financiers. Cette année, ils ont décidé de rembourser leur prêt hypothécaire plutôt que de cotiser à leur REER. Marie leur déconseille de faire ce choix et leur explique que leur cotisation au REER est assortie d'une déduction fiscale intéressante et que le remboursement d'impôt qu'ils toucheront pourrait servir à rembourser

Aperçu de la situation financière – Jeanne et Serge

Valeur nette

Actif

Maison	450 000 \$
REER de Serge	40 000 \$
Régime d'actionnariat des employés	15 000 \$
Comptes en banque	2 000 \$
Voiture de Jeanne	24 000 \$
Voiture de Serge	15 000 \$

TOTAL 546 000 \$

Passif

Prêt-auto	14 400 \$
Prêt hypothécaire	275 000 \$

TOTAL 289 400 \$

Valeur nette 256 600 \$

Entrées/Sorties de fonds

Revenu annuel	Après impôt*
Jeanne (50 000 \$ avant impôt)	44 680 \$
Serge (60 000 \$ avant impôt)	45 960 \$
TOTAL (110 000 \$ avant impôt)	90 640 \$

Dépenses annuelles

Remboursement du prêt hypothécaire	22 250 \$
Frais de subsistance de base (Nourriture, vêtements, taxes foncières, services publics, assurances habitation et automobile, etc.)	20 500 \$
Frais médicaux et médicaments	500 \$
Prêt-auto	4 800 \$
Restaurants et divertissements	6 000 \$
Garderie et dépenses liées aux enfants	24 000 \$

TOTAL 78 050 \$

Solde net 12 590 \$
(Revenu annuel – Dépenses annuelles)

* Taux d'imposition réel : Jeanne 10,6 % (taux d'imposition marginal : 25,15 %) (en raison de la déduction de 18 000 \$ pour les frais de garderie). Serge 23,4 % (taux d'imposition marginal : 31,2 %)





leur prêt hypothécaire. Elle comprend leurs inquiétudes relatives à la volatilité des marchés, mais leur promet de leur proposer des options de placement qui répondront à leurs besoins. Marie demande au couple de remplir un questionnaire portant sur leur situation financière, la date de leur départ à la retraite et leur tolérance à l'égard de la volatilité, dans le but de déterminer leur profil de l'épargnant, d'analyser leur niveau de tolérance du risque et de pouvoir leur recommander des placements lors de la prochaine rencontre.

Une autre question soulevée par le couple concerne le programme d'actionnariat auquel Serge participe. En effet, dans le cadre de ce programme, une somme importante – 15 000 \$ – est investie dans une seule action et Jeanne et Serge craignent que ce manque de diversification ne les expose à des risques superflus.

RECOMMANDATIONS DE MARIE

Lors d'une deuxième rencontre, Marie a présenté sa proposition à Jeanne et à Serge. Elle a commencé par des recommandations au sujet de leur épargne-retraite. Comme le montant inutilisé des droits de cotisation à un REER de Serge est élevé, elle suggère au couple de verser 10 000 \$ provenant de leur excédent annuel, ainsi que les 15 000 \$ du programme d'actionnariat de Serge à son REER. Comme Jeanne et Serge estiment que cette somme constitue leur « fonds d'urgence », Marie leur explique qu'il est plus raisonnable de réduire leur risque en diversifiant cet élément d'actif dans le cadre d'un REER. Marie suggère également au couple de verser une cotisation mensuelle combinée d'environ

850 \$ à leur REER, au cours des prochaines années, plutôt que d'épargner en vue d'effectuer une cotisation unique à la fin de l'année.

La cotisation de 25 000 \$ versée par Serge lui permettra de porter la valeur de son REER à 65 000 \$. Le taux d'imposition marginal de Serge étant de 31,2 %, sa cotisation lui vaudra de recevoir un remboursement d'impôt de 7 800 \$. Marie suggère à Jeanne et Serge d'ouvrir un compte Manuvie un et d'y déposer leur remboursement d'impôt afin de commencer immédiatement à réduire le montant des intérêts qu'ils paient sur leurs emprunts et d'accélérer l'élimination de leur dette. Manuvie un est un compte personnel d'emprunt et de chèques tout-en-un qui permettra au couple d'emprunter jusqu'à 75 % de la valeur de sa maison et de bénéficier d'un taux d'intérêt concurrentiel sur son épargne. Marie suggère d'ailleurs à Jeanne et à Serge d'emprunter dans le cadre de Manuvie un – dans leur cas jusqu'à 337 500 \$ – pour rembourser leur prêt hypothécaire actuel et leur prêt-auto. Par la suite, dès le dépôt de leurs chèques de paie dans leur compte Manuvie un, l'argent sera affecté au remboursement de leur dette. De plus, ils pourront en tout temps effectuer des remboursements additionnels. Le compte Manuvie un leur permettra ainsi d'économiser chaque année des milliers de dollars en frais d'intérêt et d'éliminer leur dette environ huit ans plus tôt que s'ils maintenaient leur stratégie actuelle. De plus, leur hypothèque devant être renouvelée le mois prochain, c'est le moment idéal pour ouvrir un compte Manuvie un. Le compte leur permet également d'avoir accès à des fonds rapidement en cas d'urgence.

Après avoir analysé les réponses au questionnaire sur le profil d'épargnant, Marie constate que Jeanne et Serge ne sont pas aussi craintifs qu'ils le prétendent, mais que leur anxiété à l'égard des marchés est quand même un facteur important à prendre en compte pour préserver leur tranquillité d'esprit. Marie leur recommande donc d'investir la totalité de leur REER, soit 65 000 \$, en profitant d'une stratégie appelée Puissance Deux^{MC} d'Investissements Manuvie.

Puissance Deux offre le potentiel de rendement des fonds de placement et la sécurité d'un contrat Comptes à intérêt garanti (CIG). En bref, elle combine les avantages d'un fonds distinct (Fonds de placement garanti ou FPG) et d'un CIG. Les fonds distincts s'apparentent à des fonds communs de placement, mais ils sont offerts uniquement par les compagnies d'assurance et assortis de clauses de protection additionnelles, comme la garantie du capital à l'échéance ou au décès, que ne possèdent pas les fonds communs de placement.

Grâce à la stratégie Puissance Deux, Jeanne et Serge ont l'assurance que leurs placements vont fructifier; ils choisissent un taux de rendement et constituent un portefeuille composé de fonds distincts et de CIG susceptibles d'atteindre l'objectif fixé. De plus, ils ont la possibilité d'obtenir des rendements supérieurs si leur

portefeuille de fonds enregistre de bons résultats. Cette stratégie est un élément important du plan successoral du couple car, dans le cas des produits de placement souscrits auprès d'une compagnie d'assurance, en cas de décès les sommes payables aux bénéficiaires désignés sont exonérées des frais d'homologation et autres frais de succession.

Marie recommande à Jeanne et à Serge de choisir un taux de rendement garanti composé d'au moins 2 % afin que le capital de leur REER fructifie suffisamment pour contrer les effets de l'inflation. À cette fin, les 65 000 \$ de leur REER seront placés comme suit :

- 40 % du capital seront affectés à la souscription d'un CIG de 10 ans dont le taux de rendement garanti sera de 4,5 %, ce qui assurera une croissance garantie de 2 %. Ce placement, dont la croissance et la sécurité sont garanties, est encaissable en tout temps (sous réserve des frais applicables).
- 60 % du capital seront placés dans des fonds distincts assortis d'une garantie de 100 % à l'échéance (10 ans). Ils pourront ainsi bénéficier du potentiel de croissance des marchés boursiers ainsi que d'une certaine protection du capital, dans la mesure où Jeanne et Serge conservent leur placement jusqu'à l'échéance.

Parmi les objectifs de Jeanne et Serge figurait aussi le financement des études de leurs enfants, mais Marie a découvert que Carole et Bernard, les parents de





Jeanne, investissaient déjà de l'argent annuellement dans le REEE de leurs petits-enfants qui devrait couvrir presque la totalité de leurs frais de scolarité post-secondaires.

Finalement, Jeanne et Serge sont heureux de constater qu'une fois ces stratégies additionnelles de planification financière mises en place, ils disposeront d'un excédent. Comme les budgets des jeunes familles tendent à fluctuer de temps à autre, cet excédent leur fournira une certaine marge de manœuvre, une fois les dépenses mensuelles fixes payées.

LE NOUVEAU DIPLÔMÉ

André, 25 ans, le frère cadet de Jeanne, vient d'obtenir sa maîtrise et a décroché un emploi intéressant au centre-ville de Toronto. Ses études dans le domaine des affaires lui ont apporté les connaissances nécessaires à la bonne gestion d'un budget. Cependant, bien qu'il se soit fixé des objectifs précis, André ne sait pas quel est le meilleur moyen de les atteindre. Dès qu'il touchera ses premiers chèques de paie, André veut :

- commencer à mettre de l'argent de côté pour acheter sa première maison,
- rembourser son prêt étudiant, et
- s'acheter une voiture.

André aimerait connaître les stratégies d'économie d'impôt qui existent et voudrait se constituer une réserve pour les dépenses inattendues. Enfin, il projette de rédiger un testament, comme le lui a recommandé

sa sœur Jeanne. André s'est également adressé à un conseiller financier – Julien – pour obtenir la réponse à ses questions.

LES ENJEUX

André est économe, mais tout l'argent qu'il a gagné dans ses emplois à temps partiel a servi à payer ses études. Il y a quelques mois, son parrain est décédé et lui a légué un héritage de 40 000 \$ qu'il a directement déposé dans son compte en banque. Maintenant qu'il est diplômé et qu'il est sur le point de toucher un salaire plus élevé, André devrait, selon Julien, son conseiller financier, accepter un certain degré de risque (et les rendements potentiellement plus élevés qui vont avec) afin d'atteindre ses objectifs à long terme.

Lors de sa rencontre avec Julien, André lui a indiqué qu'il se préoccupait beaucoup plus de ses objectifs à court terme que de sa retraite, qui lui paraît très éloignée. Julien lui a expliqué que bien des jeunes investisseurs reportent à plus tard l'épargne-retraite sans savoir qu'en commençant dès maintenant, ils profiteraient au maximum des effets multiplicateurs de la capitalisation et n'auraient pas à mettre les bouchées doubles plus tard pour rattraper le temps perdu. De plus, un REER constitue un excellent instrument d'épargne qu'André pourra utiliser pour mettre de l'argent de côté pour sa nouvelle maison. En effet, lorsqu'il sera prêt à verser un acompte sur une maison, il pourra, en vertu du programme d'accès à la propriété, retirer jusqu'à 20 000 \$ de son REER sans que cela ait d'incidences fiscales immédiates. Il devra

Aperçu de la situation financière – André	
Valeur nette	
Actif	
REER	5 000 \$
Compte en banque/épargnes (héritage)	40 000 \$
	45 000 \$
Passif	
Prêt étudiant	10 000 \$
Valeur nette	35 000 \$
Entrées/Sorties de fonds	
Revenu annuel	Après impôt*
André (avant impôt 70 000 \$)	52 150 \$
Dépenses annuelles	
Frais de subsistance de base (loyer, nourriture, vêtements, services publics, etc.)	13 200 \$
Frais médicaux et médicaments	200 \$
Restaurants et divertissements	12 000 \$
TOTAL	25 400 \$
Solde net	
(Revenu annuel - dépenses annuelles)	26 750 \$

* taux d'imposition réel : 25,5 % (taux d'imposition marginal de 43,4 %)

toutefois rembourser l'argent dans son REER au cours d'une période maximum de 15 ans à défaut de quoi il sera imposé sur le montant des remboursements annuels exigibles.

André veut s'acheter une voiture mais ne sait pas s'il doit emprunter ou payer comptant en puisant dans ses économies. Il se demande aussi s'il doit rembourser son prêt étudiant immédiatement ou le réduire graduellement. Toutefois, il confie à Julien qu'il ne veut pas immobiliser son argent, car il prévoit faire de nombreux achats prochainement, y compris l'achat d'une nouvelle garde-robe pour son nouvel emploi. Il a également songé à ouvrir un compte qui lui permettra d'investir dans des fonds communs de placement, mais aimerait être conseillé sur ceux qui conviendraient à sa situation.

RECOMMANDATIONS DE JULIEN

Avant toute chose, Julien suggère à André de cotiser à son REER jusqu'à concurrence du maximum de ses droits à cotisation. En adoptant cette stratégie, André pourra non seulement épargner pour acheter sa première maison, mais il allégera aussi son fardeau fiscal au cours de l'année de son premier emploi, où son revenu devrait augmenter considérablement. André a trouvé ce conseil très pertinent et déposé 10 000 \$ de ses économies dans son REER, profitant ainsi au maximum du montant de cotisation déductible au titre des REER pour cette année et les années précédentes. André pourra bénéficier d'un retour d'impôt de 3 750 \$.





L'analyse du questionnaire Profil d'épargnant rempli par André révèle une meilleure tolérance du risque que sa sœur Jeanne. Ce comportement est normal puisqu'André n'a ni personnes à charge, ni lourdes responsabilités financières, comme un prêt hypothécaire. En tant que diplômé dans le domaine des affaires, il connaît bien les marchés financiers et est prêt à en assumer la volatilité. Julien suggère à André d'investir le capital de son REER – qui, en y ajoutant les 5 000 \$ déjà accumulés, s'élève maintenant à 15 000 \$ – dans un portefeuille de répartition de l'actif adéquatement diversifié, géré par des professionnels et assorti d'un excellent potentiel de rendement à long terme.

Comme les intérêts payés sur son prêt étudiant lui donnent droit à un crédit d'impôt, Julien conseille aussi à André de rembourser son prêt mensuellement plutôt que de puiser dans son héritage. De plus, pour compléter son plan de placement, Julien suggère à André de placer 10 000 \$ dans des fonds communs de placement MIX d'Investissements Manuvie judicieusement répartis. Les fonds MIX constituent un bon choix de placement pour les régimes non enregistrés puisqu'ils aident à réduire les impôts.

Ainsi, André dispose de 20 000 \$. Julien lui suggère d'utiliser cet argent pour acheter sa nouvelle voiture comptant et éviter de contracter un prêt. Il lui rappelle aussi qu'il doit prévoir le montant de son assurance-auto dans son budget mensuel. Cette stratégie permettra à André de commencer à investir dans son REER et en dehors de son REER. Pour s'habituer à « se payer d'abord », Julien recommande à André de commencer à verser chaque mois des cotisations de

1 050 \$ dans un compte de placement enregistré afin de réduire ses impôts et de maximiser son REER, tout en continuant à contribuer annuellement à un compte non enregistré lorsqu'il commencera à toucher un salaire. André pourra en tout temps en retirer les fonds pour payer les dépenses à venir, ou les ajouter aux 20 000 \$ de son REER pour verser un acompte lorsqu'il aura trouvé la maison qu'il veut acheter.

Finalement, Julien a recommandé à André un notaire qui pourra l'aider à rédiger son testament et à le mettre à jour chaque fois qu'un changement de sa situation l'exigera.

CONCLUSION

Au cours des vacances d'hiver de l'année suivante, Carole et Bernard ont organisé un souper de famille qui réunissait Jeanne, Serge, leurs enfants, André et sa copine, Rachel. Au dessert, lorsque la conversation s'est orientée vers leurs situations personnelles respectives, ils ont tous admis qu'ils s'étaient rapprochés davantage de leurs objectifs cette année. Carole et Bernard étaient très heureux de leur nouvelle cuisine et avaient hâte d'organiser des barbecues sur leur nouvelle terrasse l'été prochain. Ils ne s'inquiètent plus de leur revenu de retraite puisqu'ils savent le montant exact des revenus dont ils disposent. Jeanne mentionne que grâce à Marie, son mari et elle ont pu élaborer un plan successoral et désigner un tuteur pour leurs enfants si quelque chose leur arrivait et que cela, combiné à la réduction de leurs dettes et à un portefeuille diversifié, les aidait à mieux dormir. La toute nouvelle Honda



Civic d'André est garée dehors. De plus, parce qu'il a contribué régulièrement à son régime de placement, André estime qu'il est pratiquement prêt à commencer à chercher une maison.

Un plan financier bien conçu ne se limite pas à des choix de placements qui vous aident à atteindre vos objectifs de vie à court et à long terme en fonction de votre tolérance du risque, de votre situation fiscale et de votre style de vie. Un plan financier est une feuille de route qui indique la destination que vous voulez atteindre et la manière la plus directe d'y arriver. À condition que vous le révisiez régulièrement pour vous assurer qu'il est à jour, un plan financier peut vous aider à réaliser vos rêves comme il l'a fait pour la famille Cloutier.

Avec les compliments de :

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie.

Les commentaires formulés dans le présent article ne doivent pas être considérés comme un avis donné en matières juridique et fiscale à l'égard d'un cas précis. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait demander l'avis d'un spécialiste afin de s'assurer qu'ils sont appropriés à la situation. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Lisez attentivement le prospectus avant d'effectuer un placement. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie et leur rendement passé ne garantit par leur rendement futur. Les rendements indiqués visent uniquement à illustrer les effets d'un taux de croissance composé; ils ne sont pas une indication de la valeur future du fonds de placement ou du rendement d'un placement dans le fonds de placement.

www.manuvie.ca/investissements

 **Investissements Manuvie**
Avec vous, à chaque étape^{MC}